

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression: 14.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 14.07.2014 baumit.com

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**

- **Nom du produit:** Zement

- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Liant hydraulique résistant à l'eau pour la production d'enduits et mortiers mélangés de façon courante.

- **Utilisations déconseillées** De toutes les autres applications n'est pas recommandée.

- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

- **Producteur/fournisseur:**

Producteur:

Baumit GmbH
Reckenberg 12
D-87541 BAD HINDELANG
Tel. + 49 8324 921 1025
Fax + 49 8324 921 1029
eMail (personne compétente): sdb@baumit.de

Distributors:

Baumit Schweiz AG
Rikonerstrasse 2
CH-8307 Effretikon
Tel. +41 52 354 50 70
Fax +41 52 354 50 71
e-mail: office@schweiz.baumit.com

- **Service chargé des renseignements:** Département Assurance Qualité

- **Numéro d'appel d'urgence:** Centre suisse d'information toxicologique (CSIT),
numéro d'urgence: 145

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**

- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Eye Dam. 1

Skin Irrit. 2

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**

Xi, Irritant

R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

- **Indications complémentaires:**

Une fois utilisés correctement, endroit sec pour au moins 6 mois respectivement 12 mois (seulement 10kg Sack) à compter de la date de fabrication faible en chromate.

- **Éléments d'étiquetage**

- **Éléments d'étiquetage SGH**

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

- **Pictogrammes de danger**



GHS05



GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression: 14.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 14.07.2014 baumit.com

Nom du produit: Zement

(suite de la page 1)

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

ciment portland

· Mentions de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves

H315 Provoque une irritation cutanée. .

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Conseils de prudence

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P261

Éviter de respirer les poussières.

P271

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/
un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338+P310

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec
précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles
de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement
enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un
CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302+P352+P332+P313

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment
à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P304+P340

EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la
maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement
respirer.

P362

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation
locale/régionale/nationale/internationale.

· Autres dangers

Émergeant de la poussière de mélange sec peut irriter les voies respiratoires. L'inhalation répétée de quantités de poussière augmente le risque de maladies du poumon. Le produit réagit avec l'humidité fortement alcaline. Lorsque mélangé avec de l'eau, le produit peut provoquer des lésions cutanées (sous la pluie mortier par exemple les genoux) avec un contact prolongé.

Le mélange est faible dans chromate, puisque le contenu de sensibiliser le chrome (VI) est réduit par addition de moins de 0,0002% de la teneur en ciment de telle utilisable du produit. Par conséquent, il n'y a pas de risque de sensibilisation par du chromate. Condition préalable à l'efficacité de la réduction de chromate est le stockage à sec approprié et le respect de la période de stockage maximale.

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les critères pour l'identification des produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) et des substances très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) conformément à l'annexe XIII du règlement (CE) n °1907/2006 ne sont pas remplies.

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:**

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 65997-15-1	clinker ciment portland	100%
EINECS: 266-043-4	Eye Dam.1; Skin Irrit.2; STOT SE3; Skin Sens.1 H318; H315; H335; H317	

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 02.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 02.07.2014 baumit.com

Nom du produit: Zement

(suite de la page 2)

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**

- **Après inhalation:**

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

- **Après contact avec les yeux:** Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- **Après ingestion:** Ne PAS faire vomir. Si conscient, rincer la bouche avec de l'eau et boire beaucoup d'eau. Consultez un médecin ou le centre anti-poison.

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**

Le mélange est inflammable ni dans l'état de livraison toujours dans des conditions mixtes.

Agents d'extinction et lutte contre les incendies sont donc adaptées à l'incendie environnant.

- **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Conseils aux pompiers**

Pas de mesures spéciales pour lutte contre les incendies requis. Ne pas permettre à l'eau d'extinction dans le système des eaux usées. Des récipients fermés exposés aux flammes avec de l'eau refroidir.

- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas nécessaire.

- **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

(suite page 4)

GH/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 02.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 02.07.2014 baumit.com

Nom du produit: Zement

(suite de la page 3)

- Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
Dans des contenants de 10 kg:
En utilisant des moyens mécaniques de minimiser le levage et de transport de conteneurs.
S'il vous plaît noter équipement de test "risques pour la santé musculo-squelettique système de" SECO.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
Propre, pas avec des acides et séparément magasin de nourriture. Empêcher la pénétration de l'eau et de l'humidité. Toujours garder à l'emballage d'origine. Un entreposage inadéquat (de pénétration de l'humidité) ou supérieure à la période maximale de stockage, l'effet peut éventuellement contenu un Additifs chromate de réduction disparaissent (voir section 7.1).
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

· Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

65997-15-1 ciment portland

VME (Suisse)	Valeur à long terme: 5 e mg/m ³ S;Staub
--------------	---

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
Pour réduire la production de poussière devrait systèmes (silo avec système de transport), de l'échappement local ou d'autres installations techniques Control, par exemple fermé Machines à plâtre ou des mélangeurs continus sont utilisés avec un équipement spécial supplémentaire pour recueillir la poussière.

(suite page 5)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 02.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 02.07.2014 baumit.com

Nom du produit: Zement

(suite de la page 4)

- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
 - Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
 - Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 - Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 - Eviter tout contact avec la peau.
 - Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**
 - En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
 - Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:**

Lunettes de protection



Lunettes de protection hermétiques

- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**

Eviter le rejet dans l'environnement. Utilisez surplus ou éliminés de manière appropriée. Pas contaminer le produit de l'eau comme cela, une augmentation du pH peut être causé. A une valeur de pH d'environ 9 effets écotoxicologiques peut se produire. La réglementation des eaux usées et des eaux souterraines doivent être respectées.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 02.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 02.07.2014 baumit.com

Nom du produit: Zement

(suite de la page 5)

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme: poudreux, granuleux

Couleur: gris

· Odeur: Caractéristique

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: 11,5-13,5

· Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair: Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

· Température d'inflammation: Non applicable.

· Température de décomposition: Non déterminé.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure: Non applicable.

Supérieure: Non applicable.

· Pression de vapeur à 20 °C: Non applicable.

· Densité: 1000-1200 g/l

· Densité relative: Non déterminé.

· Densité de vapeur: Non déterminé.

· Vitesse d'évaporation: Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique: Non déterminé.

Cinématique: Non déterminé.

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: 0,0 %

Teneur en substances solides: Non déterminé.

· Autres informations: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 02.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 02.07.2014 baumit.com

Nom du produit: Zement

(suite de la page 6)

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
Réagit avec l'eau alcaline. Au contact de l'eau destinée à la réaction qui a lieu dans le produit durcit et forme une masse solide, qui ne réagit pas avec leur environnement.
- **Stabilité chimique** Le produit est stable (dans des conditions appropriées et sec).
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
Le mélange dans son ensemble n'a pas été étudié sur le plan toxicologique. L'information sur les effets toxicologiques résultant des données correspondantes pour le ciment Portland (ciments normaux) et clinker de ciment Portland et ont les mêmes propriétés toxicologiques et écotoxicologiques.
- **Toxicité aiguë:**
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

CH/FR
(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 02.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 02.07.2014 baumit.com

Nom du produit: Zement

(suite de la page 7)

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· No ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Nom d'expédition des Nations unies	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	-

15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Ordonnance sur la protection contre les substances et préparations dangereuses (produits chimiques ordonnance, chimio)
 Chemicals Act (loi sur les produits chimiques),
 Loi sur la santé et la sécurité au travail,
 Ordonnance du DETEC sur les listes pour les mouvements de déchets (margines)
 Limites au travail en 2011 (liste MAK limite de SuvaPro)
 Règlement sur la prévention des accidents (OPA)
 Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (VOCV)
 Règlement REACH (CE) no 1907/2006, l'annexe XVII, note n 47 (composés de chrome VI).
 Publication «note l'emploi des jeunes et le SECO Mère ordonnance sur la protection du DFE.

- **Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

(suite page 9)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: Zement

(suite de la page 8)

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Service établissant la fiche technique: info@baumit.de

Contact: sdb@baumit.de

Sources

Portland Cement Dust - Hazard assessment document EH75/7, UK Health and Safety Executive, 2006: <http://www.hse.gov.uk/pubns/web/portlandcement.pdf>. TRGS 900, Technische Regel für Gefahrstoffe „Arbeitsplatzgrenzwerte“, 2006

MEASE 1.02.01 Exposure assessment tool for metals and inorganic substances, EBRC Consulting GmbH für Eurometaux, 2010: <http://www.ebrc.de/ebrc/ebrc-mease.php>.

Observations on the effects of skin irritation caused by cement, Kietzman et al, *Derma tosen*, 47, 5, 184-189 (1999).

Epidemiological assessment of the occurrence of allergic dermatitis in workers in the construction industry related to the content of Cr (VI) in cement, NIOH, Page 11, 2003.

U.S. EPA, Short-term Methods for Estimating the Chronic Toxicity of Effluents and Receiving Waters to Freshwater Organisms, 3rd ed. EPA/600/7-91/002, Environmental Monitoring and Support Laboratory, U.S. EPA, Cincinnati, OH (1994a).

U.S. EPA, Methods for Measuring the Acute Toxicity of Effluents and Receiving Waters to Freshwater and Marine Organisms, 4th ed. EPA/600/4-90/027F, Environmental Monitoring and Support Laboratory, U.S. EPA, Cincinnati, OH (1993).

Environmental Impact of Construction and Repair Materials on Surface and Ground Waters. Summary of Methodology, Laboratory Results, and Model Development. NCHRP report 448, National Academy Press, Washington, D.C., 2001.

Final report Sediment Phase Toxicity Test Results with *Corophium volutator* for Portland clinker prepared for Norcem A.S. by AnalyGen Ecotox AS, 2007.

TNO report V8801/02, An acute (4-hour) inhalation toxicity study with Portland Cement Clinker CLP/GHS 03-2010-fine in rats, August 2010.

TNO report V8815/09, Evaluation of eye irritation potential of cement clinker G in vitro using the isolated chicken eye test, April 2010.

TNO report V8815/10, Evaluation of eye irritation potential of cement clinker W in vitro using the isolated chicken eye test, April 2010.

European Commission's Scientific Committee on Toxicology, Ecotoxicology and the Environment (SCTEE) opinion of the risks to health from Cr (VI) in cement (Europäische Kommission, 2002): http://ec.europa.eu/health/archive/ph_risk/committees/sct/documents/out158_en.pdf.

Investigation of the cytotoxic and proinflammatory effects of cement dusts in rat alveolar macrophages, Van Berlo et al, *Chem. Res. Toxicol.*, 2009 Sept; 22(9):1548-58

Cytotoxicity and genotoxicity of cement dusts in A549 human epithelial lung cells in vitro: Gminski et al, Abstract DGPT conference Mainz, 2008.

Comments on a recommendation from the American Conference of governmental industrial Hygienists to change the threshold limit value for Portland cement, Patrick A. Hessel and John F. Gamble, EpiLung Consulting, June 2008.

Prospective monitoring of exposure and lung function among cement workers, Interim report of the study after the data collection of Phase I-II 2006-2010, H. Notø, H. Kjuus, M. Skogstad and K.-C. Nordby, National Institute of Occupational Health, Oslo, Norway, 03/2010.

Anonymous, 2006: Tolerable upper intake levels for vitamins and minerals Scientific Committee on Food, European Food Safety Authority, ISBN: 92-9199-014-0 [SCFdocument] „Grenzwerte am Arbeitsplatz 2011“, Suva Arbeitsmedizin, Luzern

* **Données modifiées par rapport à la version précédente**